



# CoGiTo 59



## SOMMAIRE

Retours sur les congrès -  
Page 1

Martha Desrumaux,  
syndicaliste féministe d'avant-  
garde - Page 2

Focus rémunération et jeu  
revendicatif - Page 3

Protection sociale  
complémentaire et bulletin  
d'adhésion - Page 4



DELEGATION DU NORD A LA MANIFESTATION DU 6 JUIN 2023 A LA PALMYRE

### **Le mois de juin période de congrès, la CGT Finances Publiques du Nord a travaillé au sein de deux d'entre eux.**

Le congrès national du syndicat CGT Finances Publiques qui s'est tenu à la Palmyre (17) du 5 au 9 juin, à l'issue de débats cordiaux mais intenses nos camarades Sylvain Carpentier et Thomas Remmery ont été réélus et élus à la commission exécutive nationale de notre syndicat. Tandis que Fanny De Coster a été réélue secrétaire générale.

Dans le même temps le congrès de l'Union Départementale des syndicats et sections du Nord se déroulait à Dunkerque du 7 au 9 juin. Le rapport d'activité de l'UD a été adopté à près de 70 % et son document d'orientation pour les années à venir à plus de 85 %. Nos camarades des Finances Publiques, Rachid Belhaouar, Emile Vandeville et Mathias Wattelle ont été élus et réélus au sein de commission exécutive du département. Jean-Paul Delescaut a lui été réélus comme secrétaire général de l'Union Départementale CGT Nord.

**Bon courage à nos camarades pour leur mandature !**



CONGRES UNION DEPARTEMENTALE NORD - DUNKERQUE - 9 JUIN 2023

# MARTHA DESRUMAUX SYNDICALISTE-FÉMINISTE D'AVANT GARDE

Martha naît le 18 octobre 1897 à Comines (Nord). A la suite du décès de son père en 1906, ouvrier de l'usine à gaz, Martha est placée comme domestique dans une fille bourgeoise, près de Lille. Fuyant cette vie, ne sachant ni lire ni écrire, elle revient à Comines en 1909, et elle est embauchée aux seins des ateliers. À 13 ans, elle adhère à la CGT. Évacuée à Lyon en mai 1917, elle y organise sa première grève.

Dans les ateliers Hassebroucq, les salaires sont bas et pour mieux contrôler les ouvrières, un logement est fourni, tout en exigeant une forte caution et des loyers élevés qui amputent les maigres salaires. Martha y lance un mouvement de grève pour de meilleures conditions de travail. Devant l'ampleur de la mobilisation, le patron est obligé de négocier et un accord est signé. Martha fait le constat que **les femmes peuvent se mobiliser et gagner ; elles peuvent organiser la lutte.**

Martha rentre dans le Nord en 1921. En 1924, à Comines, le succès de la grève qu'elle organise dans l'entreprise Filatures et fileteries de France pour obtenir de meilleures conditions de travail pour les ouvrières conduit à l'implantation d'une Union locale unitaire à Comines. En 1928 à la suite de son action lors des grèves très dures d'Halluin, où l'on refuse aux ouvriers du textile une augmentation de 50 cts, elle est inculpée de "complot contre la sécurité intérieure de l'État" et condamnée à huit jours de prison avec sursis. En 1936, elle est au premier rang lors des grèves de mai et juin, ce qui lui vaudra d'apparaître dans le film de Jean Renoir « la vie est à nous ». **Elle sera la seule femme membre de la délégation ouvrière chargée de négocier les "accords de Matignon" qui entérinent les conquêtes du Front populaire.**

Martha est la première femme à prendre des responsabilités importantes au sein de l'appareil syndical. Profondément ancrée dans une conception moderne de l'action syndicale, Martha mobilise les travailleurs pour réaliser un rapport de force.

Au début de la 2<sup>de</sup> guerre mondiale, elle saccage à Lille le 6 juin 1940, avec l'aide de jeunes communistes, l'office de la propagande nazie. **La voici devenue l'une des principales organisatrices de la Résistance dans le Nord-Pas-de-Calais.** Elle va s'appuyer sur les mineurs car la région est l'enjeu de toutes les attentions allemandes afin d'alimenter l'effort de guerre. Fin juillet 1940, Martha propose à une quinzaine de délégués mineurs de mettre en mouvement les « gueules noires ». Une grève générale et patriotique est lancée fin mai-début juin 1941 et, le 3 juin, l'ensemble du bassin minier est touché. Sur les 143 000 mineurs, 100 000 cessent le travail. La répression qui s'ensuit est particulièrement violente. Des dizaines de personnes sont fusillées, 450 sont arrêtées et parmi elles, 244 mineurs sont déportés en Allemagne.



MARTHA DESRUMAUX ET AMBROISE CROIZAT LORS D'UNE MANIFESTATION EN 1946

Cette fronde aura coûté près de 500 000 tonnes à l'économie de guerre allemande. C'est la plus grande grève que connaîtra l'Europe occupée. Elle est arrêtée le 27 août 1941 et déportée, sans jugement, le 28 mars 1942 à Ravensbrück, le camp de concentration réservé aux femmes. Elle se lie avec les déportées antifascistes des pays de l'Est et organise une résistance clandestine dans le camp.

Dès son retour, Martha reprend des responsabilités : co-secrétaire de la puissante Union départementale de la CGT du Nord, elle est élue maire-adjointe de Lille puis députée à Lille en juin 1945, faisant partie des premières femmes pouvant voter et être élues. En 1946, elle sera décorée de la Médaille de la Résistance française.

Après 1950, elle s'occupe de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes pour défendre les droits des anciens déportés résistants et faire connaître leurs valeurs. **Ouvrière et féministe, elle a toujours milité afin que les jeunes filles et les femmes puissent prendre des responsabilités au sein du mouvement syndical et des organisations politiques.** Durant les Trente Glorieuses, la société ne semble pas évoluer assez vite pour elle. Elle va donc continuer à militer pour l'émancipation des femmes, au sein de l'Union des femmes françaises, née en 1945, association qui évoluera sous le nom de **Femmes solidaires.**

Elle décède le mardi 30 novembre 1982. Depuis quelques années, une association, Les ami.e.s de Martha Desrumaux demande son entrée au Panthéon. Vous pouvez signer la pétition juste ici : [Signer la pétition](#)

En faisant entrer Martha Desrumaux au Panthéon, c'est toute la classe ouvrière que la République honorerai !

**Source :** Pierre Outteryck, Martha Desrumaux, une femme du Nord, ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe

# LA SMICARDISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis le 1er mai 2023 l'augmentation du SMIC, qui est indexé sur la hausse des prix, a renforcé la baisse de pouvoir d'achat des fonctionnaires et accentué le tassement des grilles indiciaires.

Désormais un agent de catégorie C ou B commence au traitement minimal, pour les agents C, cela représente 9 ans sans augmentation et pour un contrôleur 3 ans. Nouvel entrant ou vieux briscard, toutes et tous au SMIC... **Pour la CGT Finances Publiques cette situation est inacceptable et il est grand temps de revaloriser la valeur du point d'indice.**

Cela fait plus de 10 ans que le gel du point d'indice a été décidé et ce sont les agents qui sont lésés dans cette politique publique. La dernière revalorisation de 3,5 % est loin de compenser les années de sobriété subie. Depuis 2015, l'inflation a été de 13,9 % comme le montre l'infographie ci-dessous.

## L'inflation augmente... mais les salaires ne suivent pas

| Indice des Prix à la Consommation (IPC) en octobre 2022 |                     |                              |                                 |
|---------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------|
|                                                         | Poids dans l'indice | Variation depuis 2015 (en %) | Variation sur douze mois (en %) |
| Alimentation                                            | 16,49 %             | + 21,47 %                    | + 12 %                          |
| Tabac                                                   | 2,15 %              | + 55,33 %                    | + 0,3 %                         |
| Produits manufacturés                                   | 24,44 %             | - 0,8 %                      | + 4,2 %                         |
| Énergie                                                 | 8,86 %              | + 29,93 %                    | + 19,1 %                        |
| Services                                                | 48,06 %             | + 6,83 %                     | + 3,1 %                         |
| Ensemble                                                | 100 %               | + 13,9 %                     | + 6,2 %                         |

Source: Insee

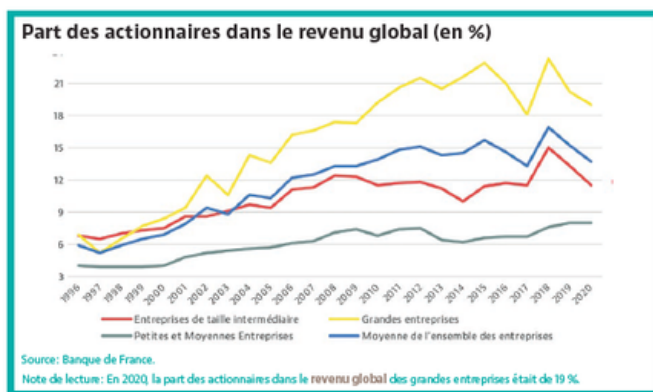
Note de lecture : Entre octobre 2021 et octobre 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,2 %.

La question de l'attractivité est aussi importante, actuellement un cadre A, a un traitement de 8 % plus élevé que le traitement minimal. Au rythme de l'inflation, l'indice minimum de traitement touchera le premier échelon de la grille de la catégorie A vers 2025.

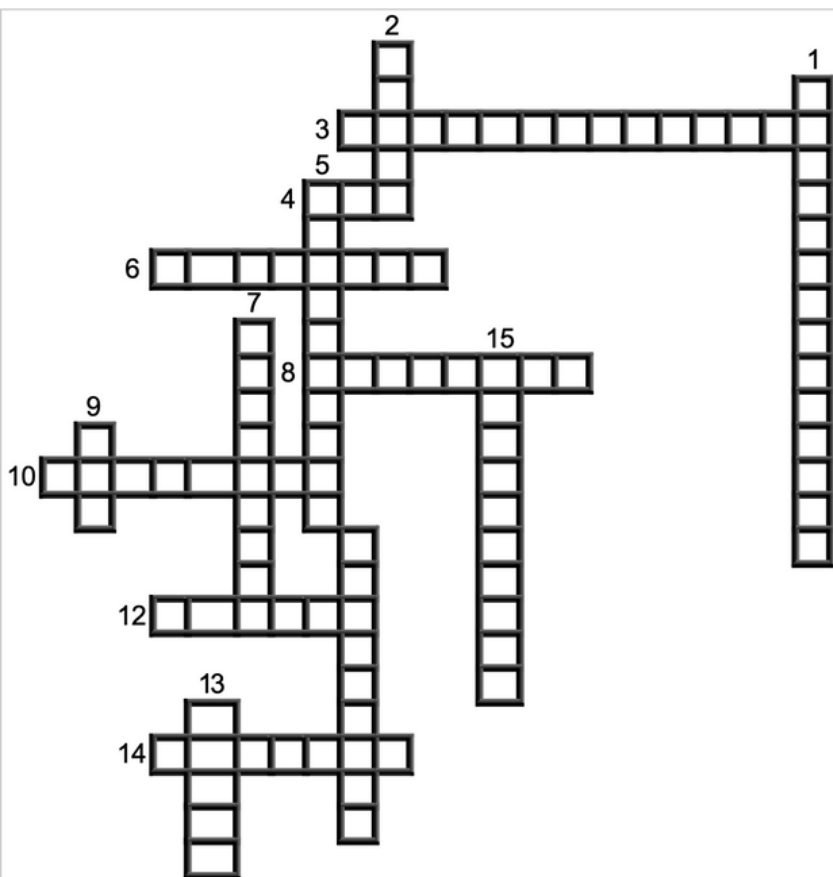
Ce ne sont pas les annonces du ministre qui changeront la donne, 1,5% ce n'est pas suffisant ! C'est juste un pansement sur une jambe de bois, le problème de rémunération à l'indice minimum ne sera jamais résolu sans une revalorisation conséquente.

Pour la CGT, l'indexation des salaires sur l'inflation est une nécessité. L'échelle mobile des salaires est là pour protéger l'ensemble des salariés et lutter contre la course au rendement, les revenus du capital n'ont fait que prendre une part de plus en plus importante ces dernières années (voir infographie ci-dessous).

## Vingt-cinq années d'explosion du coût du capital



## JEU REVENDICATIF



- 1- Ce qui manque au point d'indice
- 2- Première femme secrétaire générale de la CGT
- 3- « Debout les forçats de la faim ... »
- 4- Meilleure organisation syndicale de France et du Monde
- 5- Dispositifs sonores portatifs en Macronie
- 6- Le bulletin est à la page suivante
- 7- Elle ne cesse d'augmenter, vide le porte-monnaie et baisse nos salaires
- 8- Pour la CGT c'est 60 ans et 37,5 années maximum
- 9- Elles ont disparus en local
- 10- Se dit entre camarades
- 11- Ouvrière résistante cégétiste du Nord
- 12- Conquis et payés en 1936
- 13- C'est mieux quand elle est générale
- 14- Ministre CGT qui a créé de la Sécurité Sociale
- 15- Principe de l'échelle mobile

Vous trouverez la réponse à ce mot croisé sur le site de la CGT Finances Publiques du Nord.

# PSC : UN PAS DE PLUS VERS LA PRIVATISATION

Héritage de l'assemblée constituante et d'Ambroise Croizat en 1946, la généralisation de la Sécurité sociale et des retraites a été votée afin de permettre à chacun, et en toutes circonstances, de disposer de revenus suffisants pour lui et pour sa famille. La PSC (protection sociale complémentaire) fut votée l'année suivante, reconnaissant la nécessité d'un régime particulier pour les fonctionnaires.

Depuis cette date, notre modèle de sécurité sociale a été constamment attaqué par le secteur privé, qui y a toujours vu une opportunité de profit, dans ce qu'il considère comme un secteur économique comme un autre. Dans ce mouvement, la commission européenne a demandé en 2005 à l'État français d'en finir avec les aides aux mutuelles de fonctionnaires, et d'ouvrir le marché aux opérateurs privés. En 2022, la loi de transformation de la fonction publique a ouvert aux employeurs publics la possibilité de prendre en charge une partie des cotisations en convergence avec les salariés du privé sous conditions d'adhésion à des contrats collectifs obligatoires auprès d'opérateurs lucratifs ou non lucratif.

Les portes de la libre concurrence sont définitivement ouvertes aux lois du marché !

La DGFIP, comme les autres administrations d'État, a donc lancé un appel d'offre auprès des grands acteurs du secteur privé, pour obtenir une couverture santé complémentaire pour ses agents. Ceux-ci seront alors tenus de signer avec l'opérateur prévu pour obtenir le remboursement de 50 % prévu par la loi, dans la limite de 30€, et sur un panier de soin limité. La libre concurrence rendra donc les collègues captifs. Par ailleurs, aucun contrat de prévoyance n'est obligatoire dans la loi, la CGT demande à ce que la prévoyance soit obligatoire (maintien de salaire, invalidité, décès, etc...). Les retraités seront exclus du dispositif sauf à payer une surcotisation de plus de 300 %. Pour plus de détails, [cliquez ici](#).

**La CGT rappelle qu'elle défend et continuera de défendre le 100 % sécurité sociale, qui est le système le plus égalitaire, et le seul capable d'assurer l'objectif initial de la sécurité sociale.**



Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
N° DGFIP : ..... Grade : ..... Échelon : .....  
Quotité travail : ☐ Temps complet ou ☐ Temps partiel : ..... %

✉ **ADRESSE D'ENVOI DE LA PRESSE personnelle ou professionnelle**

ADRESSE : .....

N° : ..... type / voie : .....

Code postal/Cedex Localité de destination ou libellé cedex : .....

Tél. : .....

Mail professionnel : .....

Mail personnel : .....

✉ **POUR LES AGENTS A ET A+ ADHÉSION À L'UGICT**

☐ Revue **OPTIONS** (journal des cadres et techniciens) - la revue n'entraîne pas de cotisation supplémentaire

Date : ...../...../..... Signature : .....

*Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !  
Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !*